



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E57187

VALABLE JUSQU'AU 23/10/2024

ÉDITÉ LE 24/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2001
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 21/06/2013
47 500

Raison sociale : TOITS ET CHARPENTES DOMENGET
Sigle : TOITS ET CHARPENTES DOMENGET
380 RUE DE LA LEYSSE
ZA DE L'ERIER
73000 CHAMBERY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHAMBERY 43443822200011

Téléphone : 04 79 25 94 27
Portable :

Fax :

Siret : 434 438 222 00011

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 81 13098

Site Internet : www.tcd-domenget.fr
E-mail : contact@tcd-domenget.fr

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 10597999504

Responsabilité légale :
DAUDIN ANTOINE DIRECTEUR GÉNÉRAL / DOMENGET EMILIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000010597999504

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2023

Effectif moyen : 31 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	28/09/2023
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	28/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE
8, RUE ETIENNE FOREST
B.P. 298
38009 GRENOBLE CEDEX 01

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.